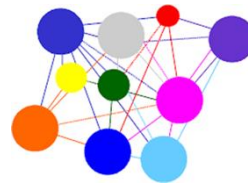


## Buts

- Favoriser le travail efficient et en réseau
- Favoriser la simplicité et la créativité d'action
- « Les amateurs parlent de stratégie, les professionnels parlent de logistique » (Omar Bradley)



## Démarches d'annonce, identification et statut > [fiche de procédure détaillée « Démarches administratives »](#)

- Procédure au niveau fédéral
  - **Demande d'enregistrement auprès du SEM** (Secrétariat d'Etat aux Migrations) comme réfugié d'Ukraine Statut S, à faire aussi tôt que possible après l'arrivée en Suisse > **possible maintenant en ligne**  
> [fiche de procédure « Demande statut S »](#)
  - Accusé de réception non nominal par le SEM **par retour de courriel** (n'a pas de valeur de preuve)
  - **Accusé de réception nominal par le SEM par courrier postal**
  - **Convocation** à un CFA (Centre Fédéral d'Accueil) à Boudry ou à Berne **par courriel** pour entretien et compléter le dossier > **attention : on attend très longtemps (plusieurs heures) et on repart sans document ! Des groupes entiers de plusieurs dizaines de personnes sont convoqués à la même heure.**
  - **Envoi de la décision par le SEM par courrier postal** avec attribution au canton de Berne
- Procédure au niveau de la commune d'accueil
  - Formulaire d'annonce pour les ressortissants étrangers > préparé par le contrôle des habitants de l'administration communale sur la base de la fiche de demande de statut S auprès du SEM > informations complémentaires nécessaires (noms et prénoms parents, état civil et date de changement) > signature au guichet
- Procédure au niveau cantonal
  - Mise en route des flux financiers : contact avec la Croix Rouge Suisse, région Seeland – Jura bernois CRS canton de Berne, Route de Soleure 136, 2504 Bienne, mandatée par le canton de Berne pour tout ce qui touche les finances (subvention, logement, besoins urgents, assurance maladie, etc.) > dès que possible après l'obtention de la décision de statut S ou même avec l'accusé de réception nominal de la demande de statut S

Téléphone 032 329 32 73

	Heures d'ouverture	
	Matin	Après-midi
Lundi	09:00 - 11:30	14:00 - 16:30
Mardi	09:00 - 11:30	14:00 - 16:30
Mercredi		14:00 - 16:30
Jeudi	09:00 - 11:30	14:00 - 16:30
Vendredi	09:00 - 11:30	
Samedi		

- Lors du premier contact, il est impératif que chaque personne du groupe familial se rendent personnellement au bureau de la Croix Rouge ; par la suite, un nombre plus restreint de membres de la famille suffit
- Documents nécessaires au moment de l'enregistrement : passeport ukrainien + décision du SEM d'octroi du statut S (en cas de besoin urgent, l'accusé de réception nominal de la demande de statut S peut suffire)
- Subvention directe aux réfugiés selon un barème cantonal dépendant de la composition familiale (adultes et enfants) ; le début des paiements peut se faire dès la date d'enregistrement de la demande de statut S
- Les directives cantonales bernoises prévoient la répartition approximative suivante de l'aide sociale pour les besoins de base :
  - Alimentation 55%
  - Habillement, chaussures 9%
  - Ménage 5%
  - Soins personnels 9%
  - Dépenses de transport 6%
  - Médias 8%
  - Loisirs 3%

Pour les personnes accueillies chez l'habitant et vu le contexte du statut S, voici les implications :

- Participation aux achats alimentaires (entente à trouver avec les familles d'accueil)
- Poste non utilisé dans les familles d'accueil, mais seulement dans les logements mis à disposition : ménage
- Postes gratuits ou fortement subventionnés pour les requérants statut S : habillement (magasin solidaire à l'ancienne Coop Moutier), dépenses de transport, frais de communication
- Conformément à la loi, il n'y a pas de rétroactivité de versements à cette date en cas de sollicitation ultérieure (attendre n'est donc pas utile ni pertinent, mais augmente seulement la charge financière des familles d'accueil)
- Attention : le délai d'attente au guichet peut être important, même lors de passages suivants ; différentes mesures en cours permettront de diminuer ce temps
- Versements financiers en espèces sur place, au début sur une base hebdomadaire, avec espacement par la suite
- Il est recommandé d'ouvrir un compte bancaire auprès de la BCBE (autres banques ?) > la procédure de versements directement sur le compte bancaire est en cours d'introduction
- Contact administratif pour l'assurance maladie Visana et annonce de fournisseurs de prestations pour émission de vouchers
- Actuellement aucune communication possible par courriel avec le centre de la Croix Rouge Suisse, région Seeland – Jura bernois > uniquement transmission d'information lors du passage au guichet
- **Convocation** au Centre de documents d'identité de Thoune **par courriel** sur la base des documents fédéraux (SEM) et communaux > **attention : on repart sans document !**  
Scheibenstrasse 3, 3602 Thoune, +41 31 635 40 00

*A pied : Nos bureaux sont situés à environ 10 minutes à pied de la gare de Thoune. Partez en direction du centre-ville, en suivant le côté gauche de la rue. Au rond-point de la Maulbeerplatz, traversez la rue sur votre gauche. Passez devant la banque Valiant et suivez l'Aarestrasse sur environ 500 mètres. Traversez la rue devant le cinéma Rex et suivez le panneau «Kantonale Verwaltung». Nos bureaux se trouvent sur la gauche, à environ 50 mètres.*

*En bus : Depuis la gare de Thoune, prenez le bus 4, direction Lerchenfeld (départ toutes les 15 minutes). Descendez au deuxième arrêt, Guisanplatz, et revenez en arrière jusqu'au rond-point. Suivez le panneau «Kantonale Verwaltung». Nos bureaux se trouvent sur la gauche, à environ 50 mètres.*

Heures d'ouverture		
	Matin	Après-midi
Lundi	08:00 - 12:00	13:30 - 17:00
Mardi	08:00 - 12:00	13:30 - 17:00
Mercredi	08:00 - 17:00	
Jeudi	09:00 - 12:00	13:30 - 19:00
Vendredi	08:00 - 16:00	
Samedi	sur rendez-vous	

- Autres procédures au niveau de la commune d'accueil
  - Chancellerie > gestion du site internet > publication de documents et de liens mis à jour régulièrement
  - Service des écoles > annonce secrétariat Ecole du Clos

Heures d'ouverture		
	Matin	Après-midi
Lundi	08:00 - 11:30	
Mardi	08:00 - 11:30	
Mercredi	08:00 - 11:30	
Jeudi	08:00 - 11:30	
Vendredi	08:00 - 11:30	
Samedi		

- Service social > aucun besoin pour l'instant, notamment pas d'assistance financière !
- Service des bâtiments > aucun besoin pour l'instant
- Documents clé en attendant l'octroi individuel du Statut S
  - Courriel de confirmation de réception de la demande de Statut S
  - Passeport ukrainien
- Une série de prestations liées à la demande de statut S court **dès la date de remplissage du formulaire et de sa transmission au SEM** ; en l'absence de cette démarche, le séjour en Suisse se fait sur la base d'un statut de tourisme, sans privilège particulier !

Mise à jour régulière d'informations sur le portail internet du canton de Berne  
 « Informations concernant l'Ukraine »  
<https://www.be.ch/fr/start/themen/ukraine.html>

### Besoins de communication et de déplacement

- Langue : <https://www.deepl.com/fr/translator>  
 Utilisable pour texte écrit ou enregistré > utiliser la langue russe, l'ukrainien n'étant pas disponible
- Moyens de communication



- carte SIM Swisscom gratuite pour appels téléphoniques en Suisse, en Ukraine et en Russie jusqu'à fin août 2022 (date sujette à prolongation)

<https://www.swisscom.ch/fr/clients-privés/ukraine.html>

Swisscom Shop Delémont, Place de la Poste 1, 2800 Delémont

Heures d'ouverture		
	Matin	Après-midi
Lundi		13:00 - 18:30
Mardi	09:00 - 12:00	13:00 - 18:30
Mercredi	09:00 - 12:00	13:00 - 18:30
Jeudi	09:00 - 12:00	13:00 - 18:30
Vendredi	09:00 - 12:00	13:00 - 18:30
Samedi	09:00 - 17:00	

- carte SIM Sunrise gratuite pour appels téléphoniques en Suisse et en Ukraine pendant une durée de 360 jours, crédit de Fr. 20.- pour autres appels

<https://www.sunrise.ch/fr/clients-privés/airbag/ukraine.html>

Sunrise Shop Biel Niedaugasse 15, 2502 Bienne

Heures d'ouverture		
	Matin	Après-midi
Lundi	09:00 - 18:30	
Mardi	09:00 - 18:30	
Mercredi	09:00 - 18:30	
Jeudi	09:00 - 21:00	
Vendredi	09:00 - 18:30	
Samedi	09:00 - 17:00	

- WiFi > changer le caractère d'alphabet du cyrillique au latin pour saisir le mot de passe

- Transports publics

- Alliance SwissPass

<https://www.allianceswisspass.ch/fr/tarifs/Usagers-TP/refugies-ukraine>

« Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2022, les personnes ayant fui l'Ukraine peuvent emprunter gratuitement les transports publics pour se rendre à leur destination en Suisse ou pour transiter par le pays. Alliance SwissPass vient d'étendre cette mesure à l'ensemble du territoire. Les réfugiés accueillis pourront ainsi emprunter gratuitement les transports publics suisse en 2<sup>ème</sup> classe sur toutes les lignes du rayon de validité de l'AG, jusqu'au 31 mai 2022 dans un premier temps. »

Font office de titres de transport pendant le séjour en Suisse

- les livrets S délivrés en reconnaissance du statut de personne à protéger
- les permis provisoires valables jusqu'à l'obtention du livret S définitif
- les demandes d'octroi d'une protection temporaire (statut S)

L'arrivée au lieu d'accueil ou le transit par la Suisse vers un autre pays d'accueil sont selon l'usage admis sur la base de la présentation du passeport ukrainien.

Les déplacements privés et le tourisme en Suisse pour des personnes ne demandant pas l'octroi de la protection temporaire (statut S) ne donnent pas accès à cette gratuité, même sur présentation d'une pièce d'identité ukrainienne.

Gratuité des transports publics en Suisse	
Oui	Accès au lieu d'accueil en Suisse
Oui	Transit par la Suisse pour un autre pays d'accueil
Oui	Après dépôt demande statut S
Non	Tourisme en Suisse

## Besoins de logement et besoins matériels

make change happen

- Logement
  - Priorité absolue à l'accueil dans la diaspora ukrainienne
  - Possibilité d'accueil chez des particuliers privés > inscription par le site de l'OSAR > les accueillants doivent offrir le logement et la nourriture et accepter un nombre significatif de conditions énumérées par l'OSAR (la question du défraiement est encore en suspens et l'accueillant ne doit pas compter dessus)  
Attention : être famille d'accueil implique un engagement significatif non seulement en termes de structure d'accueil, mais aussi en finances et en temps ; la simple mise à disposition d'un logement vacant n'est pas suffisante  
[https://www.osar.ch/agir/aide-pour-les-personnes-refugiees-ukrainiennes/familles-daccueil?\\_gl=1\\*\\_j11x9\\*\\_ga\\*NTk3NDUyNzYOLjE1OTYxOTQ1MDA.\\*\\_ga\\_VWXXLLB7NE\\*MTY1MDY5NTE3MC41LjEuMTY1MDY5NTE4MC4w&\\_ga=2.145918000.522395967.1650695171-597452764.1596194500](https://www.osar.ch/agir/aide-pour-les-personnes-refugiees-ukrainiennes/familles-daccueil?_gl=1*_j11x9*_ga*NTk3NDUyNzYOLjE1OTYxOTQ1MDA.*_ga_VWXXLLB7NE*MTY1MDY5NTE3MC41LjEuMTY1MDY5NTE4MC4w&_ga=2.145918000.522395967.1650695171-597452764.1596194500)  
Canton de Berne / DSSI / Coordination de l'aide à l'Ukraine  
<https://www.asyl.sites.be.ch/fr/start/integration/koordination-ukraine-hilfe.html>  
Partenaire responsable désigné pour le canton de Berne  
<https://ukraine.campax.org/fr/soutenir-laction-de-solidarite-standwithukraine-de-campax/>
  - **Attention : un frein a apparemment été introduit actuellement à l'accueil directement chez l'habitant (état au 26.04.2022)**
  - Directement dans les structures d'accueil de l'OSAR après enregistrement d'emblée dans un des 6 centres d'accueil fédéraux
  - Le recensement de logements vacants mis à disposition de l'OSAR contre paiement d'un loyer fait partie des prérogatives administratives dépassant les engagements privés ; il faudra trouver un équilibre entre les habitats individuels et groupés, mais cela fait partie des planifications cantonales dépendant de l'ampleur des flux migratoires  
service immobilier de la CRS: [immobilien@srk-bern.ch](mailto:immobilien@srk-bern.ch)
  
- Finances
  - Pour les personnes accueillies dans des logements privés, les flux financiers de subvention peuvent démarrer dès la confirmation du dépôt de la demande de statut S ; jusque-là, le soutien matériel et financier incombe aux accueillants, conformément aux renseignements donnés par l'OSAR pour les candidats à l'accueil ; aucun organisme fédéral, cantonal ni communal ne peut contourner ou accélérer ce processus ; notamment, les services sociaux de la commune d'accueil ne disposent pas de ressources allouées
  - Flux financiers après l'octroi du statut S, par la Croix Rouge Suisse canton de Berne, Route de Soleure 136, 2504 Bienne
    - Subvention directe aux réfugiés selon un barème cantonal dépendant de la composition familiale (adultes et enfants)
      - La subvention est censée couvrir les besoins de base (nourriture, hygiène, vêtements, communication, argent de poche)

- Une sollicitation en urgence (dès accusé de réception de la demande de statut S) peut se faire notamment lorsque le logement a été offert par l'accueillant, mais pas l'assurance des moyens de subsistance, ou si la famille d'accueil ne dispose pas des moyens pour attendre la fin de la procédure complète avant l'octroi d'une assistance financière
  - Défraiement de l'accueillant (variabilité inter cantonale ; seulement en cas de séjour de longue durée dépassant 3 mois) > procédure encore en suspens
- Offre de biens matériels :
  - Récolte au Forum de l'Arc (cf. paragraphe « réponse aux besoins en Ukraine ») et mise à disposition dans un magasin destiné aux ukrainiens de l'arc jurassien en voie d'ouverture sur le site de l'ancienne Coop à Moutier ; accès sur rvs à planifier ; personne contact Frédéric Charpié 078 892 73 74 > l'information à ce sujet sera actualisée

#### Besoins médicaux > fiche de procédure « Moutier-Ukraine-santé »

- Point de contact et d'entrée : service d'aide et de soins à domicile ESPAS, 032 494 52 32
- Médecine générale : 2 femmes médecins à Médicentre Moutier SA, 032 494 10 10 ; tout autre médecin disponible est habilité à fournir des prestations
- Gynécologie-obstétrique et pédiatrie : centre médical femme-mère-enfant dépendant de l'Hôpital du Jura bernois et situé à la Rue du Viaduc 34, 2740 Moutier
  - Pédiatrie 032 494 38 20
  - Gynécologie-obstétrique 032 494 31 92 et 032 493 66 67
- Médecine hospitalière et spécialisée à l'Hôpital du Jura bernois, 032 494 39 43
- Pharmacies avec ordonnance suisse et médicaments figurant sur la LS
- Dans les démarches, le passage à la Croix Rouge Suisse permet d'activer la procédure d'affiliation à la caisse maladie Visana (pour le canton de Berne)
- C'est également à la Croix Rouge Suisse qu'il faut s'adresser pour faire établir des vouchers spécifiques par la Visana pour les prestations médicales fournies par des prestataires locaux
- **Attention : Les soins dentaires et les lunettes ne sont pas couverts par les caisses-maladie en Suisse**
- Soins dentaires pour des besoins urgents offerts gratuitement au Zahnarztpraxis Thun Zentrum à Thoun par un russophone, 033 222 22 09 > rvs adressé par courriel, Aarestrasse 10, 3600 Thoun (contact Mme Anya Hamels cf. ci-dessous)

#### Besoins d'intégration

- Groupes sociaux et activités
  - Page Facebook de la diaspora ukrainienne Українці в Швейцарії  
<https://www.facebook.com/groups/519429765180420/?ref=share>





**Українці в Швейцарії**

🏠 Groupe Privé · 13,7 K membres

Rejoindre le groupe

- Association S.O.lidaire.S avec les réfugiés ukrainiens

- Site internet

<https://solidaires-ukraine.ch>

**S.O.lidaire.S**  
avec les réfugiés ukrainiens

Accueil

Notre magasin

Nous soutenir

L'association

Informations et liens



- Page Facebook



<https://www.facebook.com/groups/681108366379399>

Association dédiée à l'aide concrète

- Activités :

- récolte de biens matériels et mise à disposition sur place gratuitement à l'intention des réfugiés ukrainiens dans l'arc jurassien
      - transport de biens à destination de l'Ukraine
      - une liste des articles recherchés est régulièrement actualisée sur le site internet dans l'onglet « Nous soutenir »
      - transport de personnes depuis la frontière ukrainienne

- magasin sur le site de l'ancienne Coop de Moutier

	<b>Réfugiés en provenance d'Ukraine</b>		
	<b>Résumé des démarches</b>		
Emission : Dr G. Horton		Date : 27 avril 2022 V2.1	Page 8 sur 9




- Compte bancaire de l'association  
BCJ No 10 00 057.751-05  
IBAN CH58 0078 9100 0057 7510 5  
Association S.O.lidaire.S, 2740 Moutier  
Swift BCJUCH22  
Twint 078 892 73 74 mention Ukraine
  - contact par formulaire sur le site internet
  - contact par téléphone Frédéric Charpié 078 892 73 74
- Service social de la ville de Moutier > actuellement pas de cahier des charges
- Cours de langue
  - Pour enfants en milieu scolaire
  - Pour adultes > Université Populaire de Moutier, sur une base hebdomadaire de 3 fois 1,5 heures par semaine et début en mai 2022 > informations complémentaires et fiche d'inscription sur le site de la commune de Moutier
  - Autres possibilités à Delémont, Bienne ou Tramelan (contact Mme Anya Hamels cf. ci-dessous)
- Travail et autres activités rémunérées ou non lucratives
  - Autorisation d'exercer une activité professionnelle rémunérée en Suisse avec l'octroi du statut S ; une telle activité dépend à la fois des compétences et du marché du travail
  - Au-delà de la bonne volonté, risque de fraude sur le marché de l'emploi lésant non seulement les requérants mais aussi d'autres employés de la branche ; toujours faire vérifier par un œil averti des offres par trop alléchantes
  - En cas de soupçon d'une entreprise sortant du cadre légal suisse de l'emploi, prendre le maximum de renseignements puis transmettre à la task force de la commune de Moutier, qui peut se charger d'avertir le seco (secrétariat à l'économie)
  - Encouragement à s'intégrer dans la société avec d'autres activités participant à la dynamique sociale, par exemple dans l'aide aux réfugiés suivants
- Protection des personnes vulnérables
  - Cet aspect est abordé de façon individuelle et confidentielle lors de l'entretien au SEM, pour s'assurer que l'accueil chez des particuliers n'est pas lié à un danger ni assorti à des conditions délétères ou des contraintes ; les soussignés applaudissent ces précautions
- Personnes de contact ukrainiennes
  - Mme Yana Deiser, Moutier, 079 152 20 02, créneau d'appel de 16h à 17h
  - Mme Anya Hamels, Tramelan, 079 263 28 25, réponse ultérieure si occupée, [anya.hamels@gmail.com](mailto:anya.hamels@gmail.com)

---

## Réponse aux besoins en Ukraine

- Convois réguliers combinant le transport de personnes et l'acheminement de marchandises
- Priorités actuelles : nourriture, matériel de soins, matériel de puériculture
- Actuellement non prioritaires : vêtements
- Autres selon entretien téléphonique préalable
- Lieu de dépôt : Forum de l'Arc selon contact préalable, Frédéric Charpié 078 892 73 74



	<b>Réfugiés en provenance d'Ukraine</b>		
	<b>Résumé des démarches</b>		
Emission : Dr G. Horton	Date : 27 avril 2022 V2.1	Page 9 sur 9	

---

Mise à jour : G. Horton, avec date et version

Publication sur le site de la commune de Moutier : J. Seuret, chancellerie municipale

---

« l'intelligence, ce n'est pas ce que l'on sait mais ce que l'on fait quand on ne sait pas »

Jean Piaget